

Déclaration des Organisations Internationales et Environnementales de la Société Civile Concernant les Actions du Gouvernement de Madagascar Visant à Combattre l'Exploitation Forestière Illégale

3 février 2012

Nos organisations se sont engagées à la conservation de la biodiversité de Madagascar et sont inquiètes quant à l'impact sur la forêt de l'exploitation forestière illégale et du commerce de bois précieux, y compris de l'ébène, du bois de rose et du palissandre. Nous tenons à reconnaître l'engagement renouvelé de la Haute Autorité de Transition (HAT) à combattre l'exploitation forestière illégale, lequel est démontré par l'Ordonnance du 8 Août 2011, signé par le Président de la HAT, Andry Nirina Rajoelina. Ce nouveau document réitère clairement que la récolte, l'exploitation, le transport, la vente, et l'exportation de bois de rose et d'ébène ne sont pas permis ; il exige l'enregistrement des stocks dans les 30 jours ; il annule toute autorisation d'exportation ; et il renforce les pénalités associées à la possession de ces bois.

Nous nous réjouissons de la récente inscription par la HAT de cinq espèces de bois de rose et de 84 espèces d'ébène dans l'Appendice III de la Convention Internationale sur le commerce des espèces en danger (CITES), et nous apporterons notre contribution afin d'assurer que les pays partenaires de Madagascar soutiennent de par leurs pratiques commerciales le commerce légal. Nous veillerons à ce que la Présidence et le Ministère de l'Environnement démontrent que cette Ordonnance et les nouvelles inscriptions à la CITES représentent un véritable engagement politique du gouvernement.

Parallèlement, nous nous inquiétons de la façon dont Madagascar pourra mettre un terme à l'exploitation ainsi qu'au commerce illégal dans le moyen et le long terme. Nous prenons note que l'Ordonnance clarifie qu'il faut remettre les recettes de la vente de tous les produits confisqués au gouvernement. Bien que nous reconnaissons que le gouvernement a besoin de soutenir les efforts de conservation de la forêt, il est essentiel d'évaluer les conséquences de l'enlèvement, de la destruction, ou de la vente des stocks actuels et futurs de bois précieux avant d'agir. Les stocks qui sont saisis par le gouvernement doivent être gérés de manière transparente pour dissuader de futures activités illégales (y compris la récolte des aires protégées) et pour empêcher le renouvellement de la demande pour le même produit sur les marchés internationaux, laquelle aurait pour conséquence la poursuite d'un commerce illégal de bois précieux malgache.

Nous sommes rendus inquiets par les récents rapports indiquant que les premières ventes de stocks de bois de rose saisis ne seront pas effectuées de manière transparente, sous le contrôle d'un tiers. De telles ventes risquent de bénéficier à ceux qui sont responsables de l'exploitation forestière illégale et mettent en danger les acheteurs internationaux qui suivent les canaux légaux. Nous pressons le gouvernement, les institutions internationales et les pays partenaires commerciaux d'étudier cette question très attentivement avant d'accepter un processus pour la vente ou l'enlèvement immédiat des stocks de bois saisis.

Signé :

Environmental Investigation Agency
Global Witness
Zoo Zurich
Missouri Botanical Garden
St. Louis Zoo
Field Museum
Madagascar Fauna Group

cc: Claudine Ramiarison, Conseiller Technique, MEF
Cercle de Concertation des Partenaires Financiers et Techniques du Secteur Environnement
Jean-Christophe Carret, Sr. Environmental Economist, World Bank
Délégation de l'Union européenne à Madagascar
U.S. Embassy, Antananarivo

Statement from International and Environmental Civil Society Organizations Regarding Madagascar Government's Actions to Combat Illegal Logging

3 February 2012

Our organizations are committed to the conservation of Madagascar's biodiversity and concerned about the impact that illegal logging and associated trade of precious woods, including ebony, rosewood and palissander, is having on the country's forests. We wish to recognize the High Transitional Authority's (HAT) renewed commitment to combat illegal logging and trade as evidenced by the 8 August 2011 Ordonnance, signed by HAT President Andry Nirina Rajoelina. This new document clearly reiterates that harvest, exploitation, transport, sale and export of rosewood and ebony are not permitted; requires registration of stocks within 30 days; cancels any export authorizations; and strengthens the penalties associated with possession of these woods.

We also welcome the HAT government's recent listing of five species of rosewood and 84 species of ebony on Appendix III of the Convention on International Trade in Endangered Species, and will do our part to ensure that Madagascar's trading partner countries support legal trade through their own practices. We will look to President Rajoelina and the Ministry of Environment and Forests to demonstrate that both this Ordonnance and the CITES listings represent a meaningful political commitment on the part of the government.

At the same time, we are concerned about how Madagascar will ensure that illegal logging and trade are halted in the medium and long term. We note that the Ordonnance clarifies that proceeds from sale of all confiscated products will be given to the government. While we acknowledge that the government needs revenue to support forest conservation and enforcement efforts, it is critical that all options for disposal, destruction or sale of existing and future precious woods stocks be evaluated before action is taken. Stocks seized by the government must be managed in a transparent manner that deters future illegal activity (including harvesting from protected areas), does not benefit criminal actors in Madagascar or elsewhere, and does not generate renewed demand for the same product on international markets, with the consequence of continuing illegal trade in Malagasy precious wood.

We are concerned by recent reports indicating that initial sales of confiscated rosewood stocks will not be carried out under transparent, third-party monitored conditions. Such sales risk benefiting those responsible for the illegal logging and would put international buyers at legal risk. We urge the government, involved international institutions and trading partner countries to study this issue very carefully before agreeing to any process for sale or immediate disposal of seized wood stocks.

Signed:

Environmental Investigation Agency
Global Witness
Zoo Zurich
Missouri Botanical Garden
St. Louis Zoo
Field Museum
Madagascar Fauna Group

cc: Claudine Ramiarison, Conseiller Technique, MEF
Cercle de Concertation des Partenaires Financiers et Techniques du Secteur Environnement
Jean-Christophe Carret, Sr. Environmental Economist, World Bank
Délégation de l'Union européenne à Madagascar
U.S. Embassy, Antananarivo